

CHAPITRE QUINZIÈME.

PLANCHE QUINZIÈME. — SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN⁽¹⁾.

182. Les deux lancettes de cette planche nous donnent la mesure de ce qu'étaient à Bourges toutes celles des chapelles du chevet, avant qu'on eût cédé à la malencontreuse pensée de corriger cette noble et simple architecture de la première période ogivale. Mais leur transformation a été exécutée avec tant de soin, que pas une de leurs verrières ne peut se retrouver dans son entier. Quant à la légende de saint Jacques, elle a été entamée d'une manière si fâcheuse, que notre tâche se trouve extrêmement allégée par cet endroit. Car ayant fait bien des fois notre profession de ne point viser à dépasser le pur nécessaire en fait de verrières à légendes, et les légendes des apôtres étant d'ailleurs assez mal famées pour la plupart, on doit bien s'attendre à ne pas nous voir discuter longuement une *restitution* dont le résultat définitif n'aurait qu'un assez mince intérêt. Pour l'intelligence, donc, des médaillons qui subsistent encore, disons qu'à Bourges comme à Chartres on avait représenté fort au long la lutte de saint Jacques contre le magicien Hermogène⁽²⁾, et la conversion de ce dernier avec son disciple Philetus. Ceci suffit pour expliquer la présence des démons qui hurlent dans les airs pendant la prédication de l'apôtre, le sorcier conduit par le diable au saint, qui avait chargé Satan de cette commission; le bâton de l'apôtre remis entre les mains d'Hermogène pour lui servir de préservatif contre la colère des puissances infernales, les livres de magie jetés au feu, etc.

Quant au médaillon le plus voisin du pied de la verrière, si le personnage qui est debout n'était dépourvu de nimbe et vêtu d'une tunique très-courte, je croirais voir dans cette scène saint Jacques guérissant un paralytique étendu sur son passage, tandis qu'on le conduisait au martyre. Nous transportant immédiatement de là au groupe du sommet, nous y reconnaitrons l'apôtre donnant le baptême, sur le lieu même du supplice, à l'un de ceux qui l'avaient trainé à la mort avec le plus d'ardeur. Plus haut, enfin, c'est la décapitation de saint Jacques⁽³⁾.

La valve supérieure de la coquille que nous appelons encore *peigne de saint Jacques*, paraît avoir été choisie pour orner les fonds de tout ce groupe, comme symbole du fameux pèlerinage de Compostelle, où l'on se rendait de tous les points de la chrétienté, afin de vénérer les restes de ce grand patron de l'Espagne. Cette dévotion populaire avait fait de la Galice une sorte de *Terre-sainte*, et les récits des pèlerins avaient répandu au loin de merveilleuses histoires, qui donnaient une haute idée de la sollicitude du saint pour ses dévots. Des vitraux entiers ont été composés en mémoire de ces prodiges, dont nous ne pouvons faire autre mention sans sortir de notre sujet.

183. Les trois grandes verrières placées dans la chapelle que nous étudions en ce moment, saint Jacques le Majeur, saint Jean-Baptiste⁽⁴⁾ et saint Jean l'Évangéliste, donnent lieu de soupçonner une certaine pensée d'ensemble. Saint Jacques et saint Jean peuvent paraître désignés dans le Nouveau Testament comme *frères* de Notre-Seigneur⁽⁵⁾; sainte Élisabeth, mère de saint Jean-Baptiste, était

(1) Ces deux saints, comme frères, se voient encore réunis dans une rose de la planche XXVIII.

(2) Pour le peu que nous avons à en dire, il n'est besoin que de renvoyer les lecteurs à Jacques de Varazze.

(3) On ne doit pas s'attendre à nous voir chercher des hypothèses pour donner un sens plausible au médaillon supérieur du quatrième groupe. Des spectateurs empressés qui arrêtent leurs yeux sur un objet soustrait aujourd'hui à nos regards, c'est un sujet qui prête à bien des possibilités, sans qu'il y ait moyen d'en choisir une à l'exclusion des autres. Si pourtant on tenait à une explication quelconque, je dirais que ce pouvait être une troupe de fidèles accompagnant de leurs vœux et de leurs regrets l'apôtre que l'on mène au supplice.

Il y a peu de lumières à puiser pour notre légende dans la rose que les vitraux de Reims consacrent à saint Paul et à saint Jacques le Majeur (*Étude XVIII*, fenêtrage B). On n'y retrouve guère que la prédication du saint, sa condamnation et son exécution.

Seulement, sous la grande figure en pied, on a placé une espèce de canard; indication, si je ne me trompe, de la *traversée* apostolique que saint Jacques entreprit pour annoncer la foi en Espagne. Cet oiseau aquatique était devenu un symbole de navigation dans le langage des monuments au moyen âge; et son nom avait même reçu, dans plusieurs idiotismes français, le sens de flottage. C'était donc, malgré ce que nos esprits peuvent y trouver de bizarre aujourd'hui, un symbole beaucoup plus approprié à saint Jacques le Majeur que la pèlerine et le bourdon qui lui furent affectés généralement à d'autres époques. Car plus d'un apôtre avait entrepris de longs voyages pour porter au loin l'Évangile, plus d'un apôtre aussi réunissait de nombreux pèlerins autour de son sépulchre; mais nul autre ne semble avoir exécuté une si longue *traversée* pour annoncer Jésus-Christ aux nations infidèles.

(4) Pl. XVI, lanc. C.

(5) Je n'ignore pas que des écrivains très-graves ont attribué

proche parente de la mère de Dieu; on pourrait donc s'être proposé de rapprocher ces trois saints à cause des liens du sang qui passaient pour les unir au Fils de Dieu. Mais cette intention devient évidente lorsqu'on aperçoit quelques-uns des médaillons par où débute le second vitrail de notre planche quinzième. Avant d'exposer la légende du disciple bien-aimé, on a rangé deux à deux plusieurs personnages dont l'insertion serait bizarre, si elle n'était motivée par le désir de grouper toute la parenté du Sauveur.

J'espère bien que les curieux me sauront gré de ne pas les retenir longtemps sur la vérification des titres généalogiques qui peuvent justifier l'introduction de chacun des figurants, par l'examen des divers degrés de consanguinité ou d'alliance. Comme entre tous ces noms il en est dont l'insertion n'est due qu'à des probabilités assez peu concluantes, le dégagement de cet alliage donnerait lieu à une opération qui ne serait pas médiocrement fastidieuse. D'ailleurs, dans cette ancienne tendance à agrandir les données de l'Évangile, pour compléter l'histoire sainte par des inductions souvent forcées, il y a un luxe de dévotion qui n'est plus guère de notre époque. C'est chose trop peu commune aujourd'hui, que de posséder le nécessaire en fait de religion; n'ayons donc pas l'air d'exagérer l'importance de ce qui est simple curiosité. Signalons cette recomposition de la sainte famille comme un fait dans l'art(1), sans plus de débats; et que l'on se contente de nous voir alléguer les principaux fondements de ces opinions plus pieuses, parfois, que savantes(2).

Dans toute cette verrière, il faudra faire abstraction de la situation actuelle des scènes, les chiffres que nous avons introduits dans l'encadrement de la lithographie serviront de fil à ce labyrinthe, pour appliquer la suite de notre texte et retrouver la série des faits.

184. Saint Joachim et sainte Anne, n° 3, ouvrent bien naturellement la marche, comme père et mère de la très-sainte Vierge. J'imagine que la mère de Dieu, n° 10, placée entre Jésus-Christ et saint Joseph, faisait face primitivement au n° 3. — Au rang immédiatement supérieur devait se trouver sainte Anne une seconde fois, mais avec Cléophas, n° 7; et cette scène avait sans doute pour pendant, comme aujourd'hui, Marie femme d'Alphée, n° 8. — Je n'hésite pas le moins du monde à placer au troisième rang le n° 2 (actuellement vide), où sainte Anne aura figuré une troisième fois avec un Salomé; et je lui assigne pour pendant le n° 1, représentant une autre Marie, femme de Zébedée (3). — Enfin, je termine cette première partie du vitrail par un dernier rang, composé des n° 9 et 6 (Ce sera 6 et 9, si l'on veut), et consacré aux six apôtres ou disciples qui étaient censés descendre de sainte Anne à la seconde génération (4).

cette parenté à saint Jacques le Mineur exclusivement. Mais saint Jacques le Majeur a été décoré de ce titre par des auteurs plus ou moins dignes de considération. Cs. AA. SS., *Jul.*, t. VI, p. 7. — Ribaden., *Flos. SS.*, 25 Jul. — Etc. Ce qui importe surtout en ce moment, c'est que cette assertion a joui d'une grande faveur au moyen âge, comme on va le voir.

Je demande permission de ne pas m'étendre beaucoup sur un point qui me semble extrêmement douteux, pour ne rien dire de plus, et dont la discussion ne saurait manquer d'être ennuyeuse à merveille.

(1) Ce fait doit être remarqué pour l'intelligence de plusieurs monuments, car on trouve des peintures exclusivement consacrées à la réunion de tous les membres (réels ou présumés) de la sainte famille.

(2) Ceux qui voudraient trouver quelque résumé doctrinal et méthodique de ces généalogies, peuvent consulter Tornielli (*Ann. sacr.*, A. 4037), tout en se rappelant qu'il est très-permis de ne point adopter absolument toutes ses décisions. Du reste, ni le tableau généalogique dressé par Tornielli, ni celui de Tirin (*ibid.*, ed. Negri; Luc. 1757, t. IV, p. 297, sq.), ne suivent le système qui présidait à nos peintures. C'est ce dernier qu'il s'agit d'exposer pour faire entendre la verrière de Bourges.

(3) Les noms des hommes, dans quelques-uns de ces couples, ne se distinguent plus aisément, ou même ne se distinguent plus du tout.

(4) Cette manière de rattacher distinctement à une même souche tous ceux qui sont ou paraissent être désignés dans l'Évangile comme proches parents (frères) de Notre-Seigneur, date de loin. Légèrement modifiée çà et là par diverses conjectures, elle semble avoir surtout pris faveur en Allemagne, où le xvi^e siècle la maintenait encore très-chaudement. Le pieux et docte Jean Eck la trouvait si respectable, qu'il qualifie les opposants avec beaucoup

de rudesse. Cs. AA. SS., *Jul.*, t. VI, p. 235—238. — Trombelli, *Vita... de' ss. Gioachino ed Anna*, cap. III, XII, XIII (p. 18—23, 59—77); et *Maria ss. Vita*, P. I, dissert. VIII, cap. 2, 3 (t. I, p. 246—262). Etc. Mais en deçà du Rhin, on ne prenait plus cette opinion si fort au sérieux. Aussi, Salmeron, sans être moins jaloux de l'orthodoxie que Jean Eck, permet à peine de regarder cette invention comme tolérable. Cs. Alf. Salmer. *Commentar. in Evang. histor.*, P. II, tract. XI (t. IV, p. 324—330). Déjà un demi-siècle auparavant le carme Spagnoli (J. B. Mantuan. *Fast.*, Jul.), malgré la liberté que se donnent communément les poètes, n'avait osé exprimer cette opinion dans ses vers que comme un *On dit* :

« Anna, puerperio fortunatissima sancto,
Tres habuisse viros et tres genuisse Marias
Dicitur. »

Mais avant lui, des espèces de vers techniques avaient donné une sorte de consécration au système des trois mariages de sainte Anne; et Gerson, qui n'en faisait nul doute, les donne (*serm. de Nativit. Mar.* I; ed. cit., t. III, p. 1348) comme on citerait un aphorisme :

« Anna tribus nupsit : Joachim, Cleophae, Salomeque.
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias,
Quas dixere Joseph, Alphæus, Zebedæusque.
Prima Jesum; Jacobum; Josephi, cum Simone Judam
Altera dat; Jacobum dat tertia, datque Joannem. »

Pour ampliation, en voici d'autres qui avaient également cours, au rapport du P. Salmeron (*loc. cit.*, p. 327), et qui déterminent un peu plus quelques personnages de cette lignée :

« Anna solet dici tres concepisse Marias;
Quas genuere viri Joachim, Cleophas, Salomeque;
Prima parit Christum, Jacobumque secunda minorem,
Et Joseph justum peperit, cum Simone Judam;
Tertia majorem Jacobum, volucrumque Joannem. »

On voit qu'il n'est pas question de saint Jean-Baptiste et de ses parents. C'est donc, à vrai dire, plutôt la descendance présumée de sainte Anne, que les peintres avaient en vue; ou, si l'on veut, ce sera les *trois Marie* (non compris sainte Madeleine, bien entendu) et leurs familles. Qu'on excuse pour le moment cette expression un peu détournée, qui me semble appropriée à la circonstance; mais, dans le fait, lorsqu'au moyen âge on parle des *trois Marie*, la Mère de Dieu est censée hors de rang, et c'est Marie Madeleine qui complète le nombre. La prose *O filii*, si connue en France, donne, pour ainsi dire, la vraie formule populaire de ce groupe, quand elle rappelle la visite des *trois Marie* au saint sépulcre :

« Sed Maria Magdalene,
Et Jacobi, et Salome
Venerunt corpus ungerē. »

Maria Jacobi, nommée aussi *Maria Cleophae* (1), est la femme d'Alphée, et la mère (soit par un seul époux, soit par plusieurs) de saint Jacques le Mineur (2), de Joseph (3) le Juste, et de saint Jude ou Thaddée (4), auxquels on donne pour frère saint Simon, d'après certaines vraisemblances (5). Jusque-là, donc, on ne manquait pas de quelques probabilités (6). Ajoutons, avant de passer outre, l'explication de cette espèce de pains qui ont été mis dans la main de *Maria Cleophae*. Mère de trois ou quatre disciples du Fils de Dieu, proche parente de la sainte Vierge, et sa compagne sur le Calvaire, elle a été introduite comme de droit parmi les saintes femmes qui suivaient Notre-Seigneur et le servaient (7). Lorsqu'on a voulu distribuer entre ces pieuses suivantes de Jésus-Christ des attributs caractéristiques qui les distinguassent l'une de l'autre, on a attribué la fourniture du vin à la plus riche (Jeanne, femme d'un intendant d'Hérode); et le pain s'est trouvé dévolu iconographiquement à la modeste fortune de la femme d'Alphée. Cette particularité peut avoir influé sur l'affection des boulangers pour la représentation des Marie, puisqu'ils semblent avoir été les donateurs de ce vitrail.

C'est au sujet de *Maria Salome*, surtout, que l'on a exploité le droit de faire des conjectures pour la détermination des inconnues. Car on n'a jamais établi ni qu'elle appartint à la sainte famille, ni même qu'elle s'appelât Marie (8); en sorte que *Salomé* et *femme de Zébédée* paraissent être les seules désignations qui

J'omet les autres théories généalogiques, comme, par exemple, celles qui font de Cléophas un frère de saint Joseph, ou veulent que Cléophas et Alphée ne soient que deux noms divers d'un même personnage (Cs. *Hist. Josephi fabr.*, cap. 2, 4, 11; ap. Thilo, *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 8—11, 12, sq., 18—21. — *Evang. Thom.*, cap. 16; *ibid.*, 310, sq. — *It. ibid.*, p. 362—364. — Ph. Schaf, *D. Verhältniss d. Jacob. Br. d. H., zu Jacob. Alphai*, passim. — Etc.) Nous avons uniquement à constater que les six apôtres ou disciples de Notre-Seigneur, ordinairement groupés par les anciens peintres dans la descendance apostolique de sainte Anne, sont décidément d'une part : saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Évangéliste (tous deux fils de Zébédée); de l'autre, trois apôtres : saint Jacques le Mineur, saint Simon et saint Jude, plus un disciple, Joseph le Juste (Act. I, 23; etc.). Quant à mettre de l'érudition dans le ballottage de tout ceci, je n'y aurais ni peine ni mérite après Salmeron, G. Cuper, Trombelli, Molanus, Capisucchi, etc.; et je pourrais bien paraître tout simplement diffus, car le débat de l'affaire principale gagnerait peu à mes citations. Voici seulement, pour augmenter les emprunts faits par Trombelli aux liturgies allemandes, quelque chose d'Aix-la-Chapelle. Dans un missel du XIV^e siècle, une prose en l'honneur de sainte Anne (*Gaude eunctis veneranda*, etc.) nous offre ces stances qu'on croirait faites exprès pour plusieurs tableaux des vieux maîtres allemands :

« O quam felix et beata
Tali prole fecundata,
Parens matris Gratia!
Stupet omnis creatura,
Laudum tibi litans thura
Coram Dei facie.

« Bis (*huic?*) accedunt REX NAYE
ET SEX PROLES PERRAYE
VIX CHERVI COMITE.
Et in culmo septem spice,
Atque vitis ex radice
Tres surgentes palmites. »

Qu'il suffise, en prenant acte de ces inventions, de faire observer qu'elles avaient pour but d'expliquer les noms de frères du

Seigneur, et de savoir de la mère de Jésus, qui se rencontrent dans l'Évangile (Joann. XIX, 25. — Matth. XII, 46, 47; XIII, 55, 56. — Marc. VI, 3. — Joann. II, 12; VII, 3, 5, 10. — Etc. Cs. Gal. I, 19). Mais j'avoue que rien ne m'y paraît autoriser l'idée d'une parenté entre saint Jean et Notre-Seigneur; à moins que l'on ne veuille chercher dans les liens du sang le motif des faveurs particulières qui semblent parfois distinguer saint Jean et saint Jacques le Majeur entre les apôtres. Cs. Legend. aur., *De s. Jacob. ap. Maj.*, Prolog.; et *De s. Joh. ap.*, Prolog. On a fait valoir aussi, pour confirmer ces inductions, les paroles du Sauveur mourant qui confie sa mère au disciple bien-aimé.

Quoi qu'il en soit, cette séparation des six rejetons apostoliques de sainte Anne, en deux groupes, était celle de la parenté même. Les quatre fils de Marie de Cléophas sont réunis, et les deux fils de Zébédée sont placés en face des fils d'Alphée.

Pour résumer l'ordre que je crois avoir été donné primitivement à tous les médaillons de cette première partie du vitrail, je les classe deux à deux par leurs numéros. En prenant comme signature les deux scènes de boulangerie, nous obtenons le résultat que voici : 5, 4, — 3, 10, — 7, 8, — 2, 1, — 9, 6.

(1) Joann., XIX, 25.

(2) Marc. XV, 40; XVI, 1. — Luc. XXIV, 10. — Matth. X, 3. — Marc. III, 18. — Luc. VI, 15. — Act. I, 13. — Etc.

(3) Matth. XXVII, 56. — Marc. XV, 47. — Act. I, 23.

(4) Luc. VI, 16. — Act. I, 13. — Jud. I, 1. — Etc.

(5) Marc. VI, 3. Cs. Abd., *Hist. apostol.*, libr. VI, cap. 7 (ap. Fabric., *Cod. apocr. N. T.*, t. I, p. 608). — Hegesipp., ap. Euseb. *Hist. Eccl.*, libr. III, cap. 11 (ed. H. Val., p. 69). — Etc.

(6) *Maria Cleophae* était indubitablement parente de la sainte Vierge (Cs. Joann., *l. cit.*), sans que l'on sache à quel degré, car d'anciens auteurs ont pris soin de nous donner là-dessus des renseignements qui ne sauraient convaincre personne. Cs. Salmeron., *l. cit.* (p. 324). — G. Cuper (AA. SS., *l. cit.*, p. 238, sqq.). — Etc.

(7) Luc. VIII, 3. Cs. Matth. XXVII, 55. — Etc.

(8) On sait que ce nom de *Marie de Salomé* est le résultat d'un

lui conviennent (1). Mais, pour ce qui nous intéresse en ce moment, s'il n'est pas certain du tout qu'il soit fait mention d'une *Marie Salomé* dans l'Évangile, il est très-constant qu'il en est parlé beaucoup au moyen âge. C'est tout ce qu'il nous faut dans la recherche du programme qui dirigeait les artistes de Bourges.

185. La moitié supérieure du vitrail est exclusivement consacrée à saint Jean l'Évangéliste. Elle a traversé presque sans encombre les cinq ou six siècles qui se sont écoulés depuis sa pose première; et son explication sera singulièrement facilitée par les fenêtrages que nous avons empruntés aux absides de Troyes (2), de Reims (3), et de Lyon (4). Mais s'il nous devient ainsi très-aisé de comprendre l'intention des peintres, l'authenticité des récits qu'ils suivaient n'y gagnera rien; et l'accord des artistes sur plusieurs points ne servira qu'à montrer la popularité dont jouissait leur légende au XIII^e siècle. Car ce qui nous reste de vraiment historique sur les apôtres se réduit à un bien petit nombre de faits; et, sans pousser la sévérité jusqu'à traiter d'absurdes toutes les narrations qui prétendent compléter le Nouveau Testament (5), il faut néanmoins convenir que plusieurs ont pour le moins des parties très-suspectes. Il en est même qui trahissent assez clairement une rédaction hétérodoxe, dans l'état où nous les possédons aujourd'hui. Cela suffit-il pour les faire prendre en pitié, et pour les confondre toutes, à titre de fables puériles ou même dangereuses, dans un commun sentiment de dédain? Non. Mais cela suffit pour que nous ne leur accordions rien au delà d'un simple intérêt de curiosité, jusqu'à nouvelles recherches; et ces recherches ne peuvent être l'affaire d'un travail comme le nôtre. Qu'on ne s'attende donc pas à nous voir dépasser ce qu'exige la traduction, pour ainsi dire, du monument offert à nos regards. D'autres, s'ils le veulent, se chargeront du commentaire à leurs risques et périls. Nous-mêmes serions assez disposés à l'entreprendre plus tard.

Entre ces dix médaillons, l'histoire n'en garantit pas plus de deux ou trois, qu'il est bon de classer à part tout d'abord; d'autant qu'ils ont formé probablement le début de ces peintures dans la disposition primitive des scènes. Ce sont les n^{os} 12, 15 et 17, c'est-à-dire saint Jean écrivant son Évangile (ou l'*Apocalypse*), comparaisant devant l'empereur Domitien ou devant un proconsul, et plongé dans l'huile bouillante sans éprouver nulle atteinte de ce supplice (6). Tout le reste est non-seulement fort contestable, mais à peine même jugé digne d'attention par des auteurs ecclésiastiques du premier rang (7). Ainsi, liberté entière à nos lecteurs d'en penser ce qu'ils voudront, pour peu qu'ils s'y connaissent.

quiproquo dans l'explication du texte qui énumère une partie des saintes femmes présentes à la mort du Sauveur (Marc. XV, 40; XVI, 1). *Salomé* a été regardé comme un nom indéclinable qui devait revêtir le sens du *génitif* à cet endroit; et, pour compléter l'expression, on a supposé que le mot *Maria* était sous-entendu, parce qu'il venait d'être employé deux fois dans le cours de cette phrase.

(1) Cs. Salmeron., *op. cit.*, p. 328.—G. Cuper., *AA. SS.*, loc. cit., p. 7, et 240.—Bellarmin., *De sept. verb.* (ibid.).—Trombelli, *Maria ss. vita*, l. cit., p. 251, sq.—Etc.

(2) Étude XIII, D.

(3) Étude XVIII, E.

(4) Étude VIII, lancette 6.

(5) Sauf les restrictions que j'indique dans la suite du texte, on ne peut, ce semble, alléguer rien de péremptoire pour écarter dédaigneusement les *Actes apocryphes* des apôtres, en leur refusant absolument toute valeur. Il n'est point d'homme un peu au fait de la littérature ecclésiastique, qui ne sache que ces singulières narrations remontent presque toutes aux premiers siècles du christianisme, et peuvent présenter de très-curieux documents pour plusieurs points d'érudition qui ne sont pas à mépriser. Mais pourquoi, relativement à la vie même des apôtres, n'y faudrait-il voir que des contes? A cause des miracles, sans doute, qui n'y sont point épargnés? Ce pourrait bien être là une partie de ce que M. J. C. Thilo (*AA. s. Thomæ*, etc., p. lxxii) attribue à la *superstition et à la sottise des moines*. Quant à moi, qui ne vois point du tout pourquoi un moine serait plus sot qu'un autre, je trouve d'ailleurs dans l'Évangile (Joann. XIV, 12; XVI, 23.—Matth. XVII, 19.—Etc.) la promesse d'énormes prodiges, que l'on pourrait bien prendre comme une histoire prophétique des *vertus* accordées par le Ciel à l'apostolat. Le Fils de Dieu, au moment de quitter ses disciples, et après leur avoir renouvelé l'ordre d'étendre son royaume, assure à la foi des siens (Marc. XVI, 17, 18) l'*expulsion des démons, le don des langues, la mort des serpents, l'im-*

puissance des poisons. Dès lors, que nous faut-il pour attribuer bien et dûment quelqu'un ou plusieurs de ces miracles à quelqu'un ou à plusieurs des apôtres? Rien autre chose qu'une preuve de fait comme celles dont on se contente tous les jours en histoire; avec cette différence seulement, à l'avantage du prodige cette fois, que sa probabilité *à priori* repose sur une garantie donnée par la Vérité même. Cette preuve historique qui spécifierait le lieu, le temps, le personnage en qui s'est réalisée la solennelle promesse du Verbe éternel, les *Actes apocryphes* des apôtres ne nous la fournissent point; je le sais, je le dis même. Cependant, il est tel parchemin qui peut sortir de la poudre pendant que j'écris ceci, et dont le résultat serait d'élever immédiatement à la dignité historique tel passage des *Actes apocryphes* que la théophobie aura traité jusqu'aujourd'hui de conte puéril. Les *Actes canoniques* (Act. XXVIII, 3—6) nous apprennent que le «Serpentes tollent (Marc., *l. cit.*)» s'est réalisé pour saint Paul; qu'est-ce qui s'opposerait à ce que saint Jean, par exemple, eût eu pour sa part le «Si mortiferum quid biberint, non eis nocebit (Marc., *l. cit.*)»? Ce dernier trait, qui n'est que dans les apocryphes, n'a point passé à l'état historique; voilà tout. Mais n'être point historique et être absurde, ce sont deux qualifications tout à fait distinctes. Il suffit du simple bon sens pour comprendre cela, et toute la science du monde s'évertuerait en pure perte contre le bon sens.

(6) Tertull., *de Præscript.*, cap. 36.—Hieronym., *in Matth. XX*, 23; et *adv. Jovin.*, libr. I (t. IV, P. I, p. 92; et P. II, p. 169).—Etc. Cs. Baron. A. 92 (t. I, p. 723—726).

Le médaillon n^o 12 pourrait bien avoir été placé originairement au rang supérieur, comme indication de l'exil à Patmos qui suivit le supplice de l'huile bouillante.

(7) Baron., A. 92, I; et A. 44, XLIII.—L. (t. I, p. 723, 302—304).—Etc.

Il convient de ne pas regarder comme ouvrage de faussaire et livre de rebut tout ce qui est qualifié d'apocryphe. Ce mot dési-

186. Restent les faits suspects(1). Déférant de notre mieux à la sévérité des critiques, nous allons passer ces faits en revue sans autres détails que ceux qui seront nécessaires à l'intelligence des peintures. Nous suivrons d'assez près la *Légende dorée* pour que les vérifications soient plus faciles au lecteur (2).

L'apôtre venait de rentrer à Ephèse, après son exil; en même temps une chrétienne, nommée Drusiana, laissait les pauvres dans la désolation par sa mort. Elle avait manifesté, en mourant, le regret de ne pas expirer entre les mains de celui qui l'avait enfantée à Jésus-Christ; et les larmes des veuves et des orphelins, dont elle était la mère, pressaient vivement le disciple bien-aimé de rouvrir ces yeux de Drusiane, qui avaient tant veillé sur leurs besoins. Il la rend à leurs vœux, pleine de vie, en invoquant sur le cadavre le nom de son Maître (3).

Les n^{os} 13 et 18 appartiennent à un même fait. Deux jeunes gens qui avaient distribué tous leurs biens aux pauvres pour s'abandonner à la conduite de saint Jean, se prirent un jour à maudire le zèle qui les avait ainsi dépouillés. L'apôtre, comprenant la cause de leur chagrin, les envoya chercher des cailloux et du menu bois; puis, leur déclarant que Dieu cessait de leur tenir compte d'une générosité qu'ils regrettaient, il changea ces vils matériaux en une quantité de pièces d'or et de pierres précieuses. « Reprenez, leur dit-il, ces richesses qui vous tiennent tant au cœur, et jouissez-en désormais sur la terre, puisque vous êtes fâchés de les avoir échangées contre le ciel (4). »

Il n'est personne qui n'ait eu occasion de remarquer un des caractères iconographiques les plus ordinaires de saint Jean, la coupe empoisonnée (surmontée d'un serpent). Ce n'est qu'une expression abrégée du récit que présentent les n^{os} 11 et 19. Pour prouver la divinité de celui qu'il annonce, l'Évangéliste a accepté le défi de boire un poison violent dont on vient de faire l'épreuve sur des condamnés, qui ont succombé immédiatement à la funeste puissance de ce breuvage. Pour lui, non-seulement il épuise la coupe sans frayeur et sans en éprouver nulle atteinte, il rappelle même à la vie ceux que cette potion avait terrassés sans nul espoir de ressource humaine (5).

Les médaillons 16 et 20 montrent d'abord le Fils de Dieu apparaissant à son disciple pour lui annoncer que la fin de ses travaux approche (6); puis, saint Jean se couchant dans la tombe qu'il s'est fait préparer, et de là passant enfin à une vie meilleure (7).

187. Cette analyse est suffisante pour rendre compte de toutes les représentations que nous trouvons à Reims et à Troyes (8). Mais il est fort remarquable qu'à Lyon, où la mémoire de saint Jean devait

gnait primitivement dans l'Église les livres que la crédulité ou la mauvaise foi de certains gens avait attribués à l'inspiration divine, et qu'il fallait bien se garder de faire entrer dans le canon des Écritures. Mais, en les excluant de la liste des écritures canoniques, les anciens décrets ne prétendent point les flétrir en masse. On se propose surtout de leur enlever une autorité usurpée, en déclarant que l'Église ne s'en portait point garante. Quelques-uns sont formellement indiqués comme ayant les hérétiques pour auteurs. Cela même montrerait assez qu'on ne regardait point la qualification d'*apocryphe* comme formant, à elle seule, un préjugé fâcheux. Mais on dépasse tout ce que prétendaient les censures, lorsqu'on substitue le mépris à ce respect exagéré que l'Église avait voulu interdire.

(1) Je dis *suspects*, et non pas *controvés*. Il est, dans les actes apocryphes des apôtres, certains traits qui sont assez d'accord avec des données vraiment historiques, pour inspirer de l'intérêt à celui qui n'aurait point pris le parti de considérer comme faux tout ce qui ne serait pas certain. A défaut de certitude, on doit savoir respecter la probabilité, fût-elle faible. Affirmer sans preuves décisives, et nier résolument parce que les preuves décisives manquent, ce sont deux manières d'être tranchant.

(2) Pour rétablir l'ordre des scènes conformément aux narrations qui dirigeaient le peintre-verrier, voici, à peu de chose près, quelle dut être l'ancienne disposition du vitrail : 15, 17, — 12, 14, — 13, 18, — 11, 19, — 16, 20.

(3) A Chartres, où la légende de saint Jean est beaucoup plus développée que dans notre verrière, Drusiana n'est point enveloppée comme à Bourges. Peut-être avait-on en vue l'histoire de Callimaque. Cs. Abd., *Apost. hist.*, libr. V, cap. 4—13 (ap. Fabric., *op. cit.*, t. I, p. 542—557). A Chartres encore, dans un médaillon suivant, on a peint une autre résurrection. Nous savons par d'an-

ciens auteurs, dont le témoignage paraît irrécusable, que l'Évangéliste rendit la vie à un mort dans la ville d'Ephèse. (Cs. Fabric., *op. cit.*, p. 567, sq.). Cela n'eut-il lieu qu'une fois, et était-ce Drusiane ou quelque autre? C'est en quoi l'histoire nous refuse son flambeau.

(4) Ce qu'il y a d'un peu vague dans les tableaux de Bourges et de Troyes sur cette circonstance de la légende, s'explique très-nettement à Chartres, où l'on voit les pièces d'or qui commencent à se multiplier sur une table, tandis que saint Jean détache une à une les branches du faisceau. Cs. Mellit., *de Pass. s. Joann.* (ap. Fabric., *op. cit.*, P. III, p. 609, sq.). — Abd., *loc. cit.*, cap. 15, 16 (p. 560, sqq.). — Isidor., *de Ortu et ob. PP.*, cap. 72 (t. V, 184). — Etc.

(5) Un raccommodage malheureux doit avoir altéré à Bourges la forme de ce que saint Jean tenait en sa main dans le tableau numéroté 11. Il ne paraît pas possible de douter que ce fût une coupe. Ailleurs on voit l'apothicaire préparant dans un mortier la redoutable potion. On sait que le pilon et le mortier sont le symbole assez ordinaire de la pharmacie au moyen âge.

Cs. Molan., *de Hist. ss. imag.*, libr. III, cap. 58 (p. 399, sq.). — Mellit., *op. cit.* (l. cit., p. 617—621). — Abd., *l. cit.*, cap. 20, 21 (p. 575—580). — Isidor., *loc. cit.* — Etc. Le vrai nombre de ces condamnés ressuscités alors par saint Jean est de deux, selon les textes.

(6) Pour le peintre de Bourges, c'est une vision nocturne; mais les textes permettent de l'entendre autrement. Cs. Mellit., *op. cit.* (p. 621). — Abd., cap. 22 (p. 581).

(7) Mellit., *l. cit.* (p. 621—623). — Abd., cap. 22, sq. (p. 581—589). — Pseudo-Isidor., *de Ortu... PP.*, cap. 43 (t. VII, 390, sq.). — Etc.

(8) M. du Sommerard, dans son *Album* (9^e série, pl. 16), a publié un fermail de chape épiscopale (*pectorale, formalium*, etc.) qui

être aussi vénérée qu'en aucun lieu de l'Occident, on se soit presque entièrement interdit les faits apocryphes pour sa verrière. C'est du moins ce que semblent indiquer les peintures du vitrail de l'abside qui sont arrivées jusqu'à nous. Ce sont deux scènes du premier chapitre de l'*Apocalypse* (Apoc. I, 9—14; peut-être aussi XIX, 9, 10; XXII, 8, 9), que précédait probablement le supplice de l'huile bouillante. L'unique médaillon dont la destination première restera incertaine, ne donne pas lieu de recourir à d'autre source que l'Évangile. Dans les trois derniers tableaux (vers le sommet), je crois reconnaître Jésus-Christ qui vient, suivi de ses autres apôtres, appeler au *festin éternel* (1) ce dernier des douze. Plus haut, ce doit être saint Jean formant ses plus illustres disciples, Polycarpe (particulièrement cher aux Lyonnais), et Ignace (2) d'Antioche. Ses derniers moments et la gloire de son tombeau servent de couronnement à toute la lancette.

Si j'étais Lyonnais, je trouverais dans la composition de ce vitrail le motif d'un travail sur les livres hagiographiques de l'ancienne Église de Lyon.

réduit à quatre petits tableaux toute la légende de saint Jean, avec un vers léonin servant de texte à chaque médaillon. L'artiste y a suivi les mêmes données que nos peintres.

Dans la rose de Reims, une scène assez peu caractérisée semble s'expliquer suffisamment si l'on y suppose saint Jean près d'entrer dans le tombeau.

(1) Cs. p. 275, n. 6. Le *fermail* dit ici, conformément aux légendes:
«*Cane veni, quare cum discipulis epulare.*»

(2) Iren., *adv. Hæres.*, libr. III, cap. 3, n° 4 (p. 176); et *Ep. ad Florin.* (p. 340). — Euseb., *Hist. eccl.*, libr. III, cap. 36, 23 (p. 85, 73). — Hieronym., *Catalog. script.*, n° 16, 17 (t. IV, P. II, p. 108). — Ruinart, *AA. MM.*, act. s. Ignat., cap. 3 (ed. cit. p. 16).